



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Genthod
est convoqué pour
le mardi 14 mars 2023 à 20h30
salle du Conseil municipal (37, rue du Village)**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 7 février 2023
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Révision du règlement du Conseil municipal de la Commune de Genthod et introduction de membres suppléants (délibération)
5. Crédit de mise en œuvre du concept de stationnement sur l'ensemble du territoire de la Commune de Genthod de CHF 75'000.- (délibération)
6. Désaffectation d'une partie du parking sis rue de la Printanière sur la parcelle n° DP 1941, sous la dénomination n° 2535, inscrite au domaine public communal de Genthod afin de réaliser un parking privé géré par la commune (délibération)
7. Adoption du règlement sur le stationnement du parking privé communal de la Commune de Genthod sis sur la parcelle n° 2535 rue de la Printanière (délibération)
8. Crédit de réalisation de CHF 850'000.- pour l'aménagement de zones à vitesse modérée sur le territoire de la Commune de Genthod (délibération)
9. Propositions de la Mairie
10. Propositions individuelles et questions
11. Divers
12. Huis clos (naturalisations)

Genthod, le 3 mars 2023


Marco Realini
Président du Conseil municipal

